



Communiqué de  
presse  
29 novembre 2023

## Rénovation énergétique : 61 000 entreprises du bâtiment labellisées RGE pour 200 000 rénovations globales en 2024

### Aura-t-on assez d'artisans labellisés pour répondre aux nouvelles orientations gouvernementales ?

En vue de réaliser 200 000 rénovations globales dès 2024, le gouvernement a entrepris une réforme importante du dispositif MaPrimeRénov. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, ce dispositif sera remodelé afin de soutenir davantage les rénovations globales. Dans ce contexte, Effy, leader de la rénovation énergétique chez les particuliers, analyse la dynamique des filières des professionnels RGE. Si on constate une hausse dans la majorité des filières, la tendance est à la baisse pour les travaux d'isolation, pourtant essentiels.

**Audrey Zermati, Directrice Stratégie d'Effy :** « Alors que le gouvernement veut accélérer la cadence sur la rénovation énergétique avec une ambition inédite sur les rénovations globales, le tissu d'entreprises du bâtiment labellisées RGE doit s'adapter rapidement. Cette étude révèle combien l'attractivité de ces filières est liée à l'évolution des aides. Pour autant le basculement de ces dernières vers la rénovation globale suppose une évolution beaucoup plus exigeante des professionnels du monde de la rénovation énergétiques : s'organiser entre qualifications complémentaires pour intervenir de concert sur un même chantier ou se former à des doubles qualifications pour répondre aux nouvelles sollicitations de rénovation d'ampleur. Le défi est de taille et Effy sera aux côtés de ses partenaires pour les accompagner dans ces changements »

#### [REPÈRE] Le label RGE : un gage de qualité pour une rénovation énergétique de confiance

Le Label "Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)," créé en 2011, s'adresse aux artisans et entreprises spécialisés dans les travaux de rénovation énergétique tels que l'isolation thermique, les changements de systèmes de chauffage, les audits énergétiques, etc. Bien qu'il ne soit pas obligatoire, ce label est la condition sinequanon pour bénéficier des dispositifs d'aides (MaPrimeRénov', CEE...).

**Alors que le gouvernement veut multiplier le nombre d'entreprises RGE par 4, l'étude révèle le lien étroit entre attractivité des filières et stabilité des aides**

**Le nombre d'entreprises labellisées RGE en repli de 6 % cette année**

Avec 61 539 entreprises RGE recensées en 2023, la dynamique de labellisation s'inscrit en repli de près de 6 % cette année.

Cela n'a toutefois pas toujours été le cas. Entre 2015 et 2016, le nombre d'entreprises labellisées RGE a été multiplié par près de 2. La raison ? L'obligation imposée au 1<sup>er</sup> janvier 2015 d'avoir recours à un professionnel RGE pour bénéficier du crédit d'impôt transition énergétique.

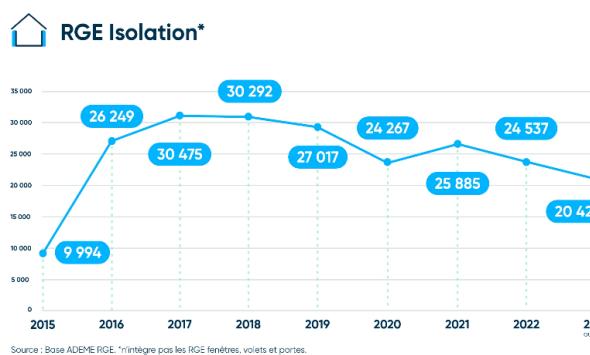
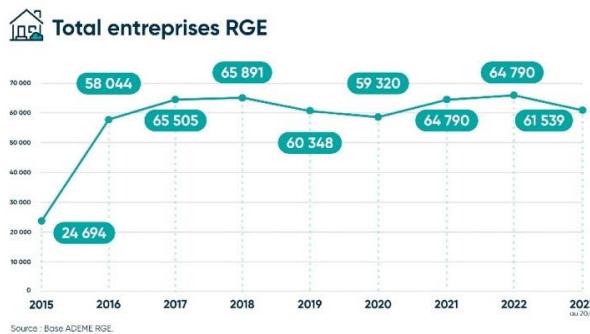
Malheureusement, depuis 2016 la tendance du total d'entreprises labellisées reste assez linéaire.

Lors des 24 heures du bâtiment en novembre 2022, le ministre de l'Économie et des Finances avait pourtant exprimé son ambition de multiplier par 4 le nombre d'entreprises RGE d'ici 2028 pour viser 250 000 sociétés.

### Le déclin préoccupant de la filière isolation\*

Plus préoccupant encore, la situation des entreprises d'isolation labellisées, en chute de près 20 % sur la seule année 2023. En cause, la diminution drastique des aides sur ces travaux. Depuis 2022, la filière a subi une baisse des montants d'aides sur plusieurs dispositifs : 1) la limitation des aides sur l'isolation thermique par l'extérieur dans le cadre du dispositif MaPrimeRénov' (janvier 2020), 2) la fin du « Coup de Pouce Isolation » permettant d'offrir aux particuliers des primes bonifiées pour réaliser des travaux d'isolation thermiques (décembre 2020) ; 3) la baisse des aides certificats d'économies d'énergie sur l'isolation thermique par l'exterrieur (mai 2022). La conjonction de ces différents changements réglementaires ont entraîné la disparition de 4000 entreprises labellisées en seulement six mois.

Les professionnels de l'isolation thermique devront pourtant jouer un rôle clefs jouent pourtant un rôle clé dans les rénovations globales à engager en 2024.

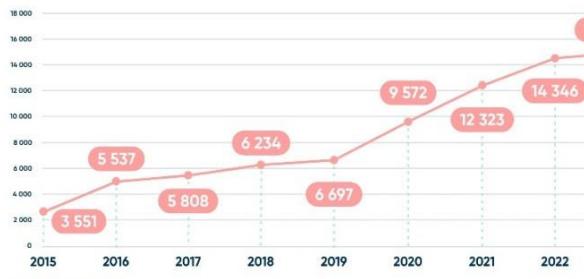


\*n'intègre pas les RGE fenêtres, volets et portes.

## Solaire, pompe à chaleur, audit énergétique : des perspectives prometteuses

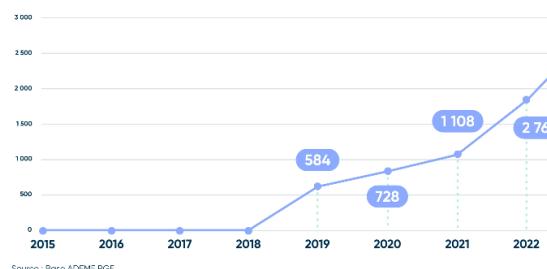
En parallèle, certaines filières RGE connaissent une croissance significative. Le solaire enregistre un record inédit avec une hausse de +133% en 2023, soutenu par la hausse des prix de l'électricité et la crise énergétique. Les professionnels labellisés RGE pour l'installation d'une Pompe à chaleur sont également en hausses. Ils connaissent une croissance constante depuis 2015, accentuée depuis 2020, et devrait continuer en 2024 avec le renforcement des aides à l'installation. L'audit énergétique RGE voit son nombre de détenteurs quadrupler entre 2020 et 2023, expliqué en partie par la nécessité de l'audit énergétique pour la réalisation d'une rénovation globale et de la création de MPR audit depuis le 1 janvier 2020.\*

### RGE Pompe à chaleur



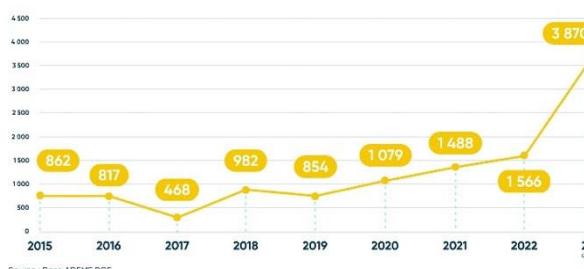
Source : Base ADEME RGE.

### RGE Audit énergétique



Source : Base ADEME RGE.

### RGE Panneaux solaires photovoltaïques



Source : Base ADEME RGE.

## MaPrimeRénov 2024 : Quel impact pour le label RGE ?

L'année 2024 sera charnière pour la rénovation énergétique avec l'entrée en vigueur du nouveau dispositif MaPrimeRénov'. Dès l'année prochaine, le principal dispositif d'aide public à la rénovation se concentrera sur les rénovations globales et le changement d'équipe de chauffage. A ce titre, il ne sera plus possible de bénéficier d'une aide simple pour toutes les passoires thermiques ou pour réaliser un geste d'isolation thermique.

Effy prévoit une accélération du nombre de professionnels certifiés RGE pour les pompes à chaleur et les audits énergétiques. Cette croissance sera alimentée par la revalorisation des aides à l'installation pour les pompes à chaleur et la généralisation de l'obligation d'audit énergétique pour mener à bien des rénovations globales

Au global, les professionnels RGE devraient s'adapter à cette nouvelle réforme, soit en se coordonnant et en s'associant à d'autres corps de métiers pour réaliser les travaux chez les particuliers, soit en multipliant les qualifications sur différents travaux. En conséquence, le succès de la politique de rénovation énergétique semble

**davantage dépendre de la coordination entre les professionnels du secteur que de la croissance du nombre d'entreprises labellisées.**

**A propos du groupe Effy ([www.effy.fr](http://www.effy.fr))**

Effy est le n°1 de la rénovation énergétique en ligne, avec plus de 18 millions de visiteurs en 2022 sur les sites du groupe. Pionniers du secteur, nous accompagnons depuis près de 15 ans les particuliers dans la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique. Cet accompagnement va d'une simple assistance et la mobilisation des aides (Effy Liberté), jusqu'à un service clef en main assurant le suivi de A à Z du chantier, garantissant la qualité des travaux ainsi que leur financement (Effy Sécurité). Plus de 150 conseillers en rénovation énergétique répondent gratuitement aux questions de près de 500 000 personnes chaque année et les orientent dans leur parcours. Effy sélectionne et agrée ses artisans partenaires certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Nous en comptons plus de 3 600, présents dans tous les territoires et de tous les corps de métiers. Ensemble, nous réalisons plus de 100 000 chantiers de rénovation énergétique par an, représentant un volume d'affaires de plus de 800 M€. Notre ambition est d'accélérer la rénovation énergétique, en en facilitant chaque étape, et en permettant aux particuliers et aux professionnels d'économiser du temps, de l'argent et de l'énergie.